

L'AFFAIRE DE PEMBROKE

Des journalistes viennent de nous révéler ce fait douloureux : là-bas, dans le comté de Pontiac, dans cette province de Québec, qu'on dit pays français, de nos compatriotes se dénationalisent délibérément en s'appliquant à eux-mêmes le Règlement XVII ontarien. Ils veulent que, dans leurs écoles, la langue dominante soit l'anglais; à notre comité de l'instruction publique ils ont exprimé leur volonté en ce sens; dans l'ensemble de leur vie, ils paraissent avoir opté définitivement pour le reniement de leur race.

Quelles sont les causes d'un état d'âme aussi navrant? Quels en sont les responsables? Le mal a son siège à Pembroke, nous dit-on, où il sévit d'ailleurs avec une malignité encore plus funeste. Le poison a été distillé aux Canadiens français de Pontiac et de Pembroke, à ce qu'il semble bien, par un groupe de gens que nous voyons partout alignés de ce temps-ci contre l'influence française au Canada.

Mais ayons le courage de l'avouer: nous sommes un peu responsables de cet état de choses. Si ces compatriotes n'ont pas trouvé en eux la volonté de défendre la culture française et l'idéal de leur race, c'est que d'abord, nous n'avons pas su leur en inspirer une fierté suffisante. C'est ensuite une preuve nouvelle du mal effroyable que nous auront fait les anglo-manes de toute catégorie qui, au grand scandale de nos frères de la dispersion, n'ont cessé de crier depuis quelques années: "Il nous faut plus d'anglais". A ceux que nous avons le devoir de soutenir, nous avons trop laissé l'impression que le Québec lui-même capitulait.

Les sociétés nationales sont priées de venir en aide à nos compatriotes de Pembroke et de Pontiac, plus à plaindre qu'à blâmer. Nous en sommes. Mais tout le monde voudra que d'abord soient nettement établies les responsabilités, puis que soient dénoncés et combattus tous les anglicisateurs, ceux de l'intérieur comme les autres.

L'ACTION FRANÇAISE.